# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous les jours sauf les week-end*

18ème année - N° 3158 - Jeudi 17 Mai 2018 - Prix : 200 Fc


151ÈME JOURNÉE MONDIALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

# Une intelligence artificielle et sereine pour tous



POLITIQUE

## L'opposition condamne le « passage à tabac » des manifestants à Anjouan

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles**
**Du 16 au 20 Mai 2018**

**Lever du soleil:**
**06h 16mn**
**Coucher du soleil:**
**17h 50mn**



| | |
|---|---|
| Fadjr : | 05h 04mn |
| Dhouhr : | 12h 06mn |
| Ansr : | 15h 05mn |
| Maghrib: | 17h 53mn |
| Incha: | 19h 07mn |

POLITIQUE

# Le parti Ridja prône la fin de la tournante

***Le parti Ridja de Me Said Larifou sillonne les villes et villages de l'île de Ngazidja pour la vulgarisation des recommandations des assises nationales. A Kandzile dans la région de Mbadjini où il a rencontré la population, le leader du Ridja appelle à la fin de la présidence tournante, en soutenant l'initiative de révision de la constitution.***



Le parti Ridja se lance en pré-campagne quelques semaines après la publication par le chef de l'État du décret portant convocation du corps électoral pour un referendum constitutionnel le 30 juillet prochain. Au tour de la localité de Kantzile dans la région de Mbadjini au sud de Ngazidja, où les leaders du parti Ridja ont rencontré la population sur leur thème favori, les reformes préconisées par les assises nationales organisées en février dernier.

Avec en toile de fond la suppression de la présidence tournante entre les îles, qui aurait fait son temps, à l'en croire. « La tournante n'a rien apporté au pays sauf d'enrichir un groupe de personnes. Elle a commencé à Ngazidja et n'a enrichi qu'une poignée de personnes. De même quand la tournante est allée à Ndzouani et Mwali, ce n'est qu'un groupe de gens qui en ont profité », a-t-il d'emblée déclaré.

« J'estime qu'il est temps d'abolir la tournante », a-t-il ajouté. Pour lui, la tournante qui serait le socle du nouvel ensemble comorien était instaurée dans une période de crise marquée par le séparatisme. « L'ancien chef de l'État, Ahmed Abdallah Mohamed Sambi l'avait lui-même dit que le séparatisme est derrière nous. Si cela est vrai, il faut donc consolider l'État », fait-il observer.

Revenant sur le referendum constitutionnel appelé par le président de la République et qui continue de soulever une tempête de réactions du coté de l'opposition, le patron du Ridja laisse entendre que « le referendum est une réponse par rapport aux recommandations formulées par les Comoriens ». Et de poursuivre « le chef de l'État a estimé nécessaire de les traduire dans les faits. N'oublions pas que les assises ont lieu au mois de février, au mois de mars et au mois d'avril on commençait à s'interroger pour voir comment se fait-il que le gouvernement prend beaucoup de temps pour traduire dans les faits les recommandations». Et Me Larifou de saluer la décision du président Azali d'organisation le referendum de révision constitutionnelle.

**Maoulida Mbaé**

TREMBLEMENT DE TERRE

# Après Mayotte, des secousses ressenties à Moheli et Anjouan

***Depuis plusieurs jours, l'île de Mayotte est frappée par de forts tremblements de terre. Mardi dernier, des secousses ont été ressenties jusqu'à Anjouan et à Mohéli. Les responsables de l'Observatoire du Karthala déclarent que cette activité n'a pas de lien direct avec le Karthala.***

Depuis quelques jours maintenant, un essaim de séisme secoue l'île comorienne de Mayotte. Le réseau de surveillance sismique de l'Observatoire Volcanologique du Karthala (OVK) enregistre depuis le 10 mai, une activité sismique soutenue localisée à l'Est de Mayotte à une cinquantaine de Km au large. Pas moins de 166 évènements sismiques ont été enregistrés à ce jour dont près de 80 pour la seule journée du 14 mai.

Mardi dernier, au cours de l'après-midi, de fortes secousses ont été ressenties à Anjouan mais aussi à Mohéli. « Ces derniers jours, les choses ont évolué, l'intensité a augmenté et les séismes ont été ressentis jusqu'à Mohéli où rien n'a été ressenti les jours précédents», avance Hamidou Soulé. L'OVK précise que cette crise sismique n'a pas d'incidence directe sur l'activité volcanique du Karthala mais appelle tout de même à une vigilance accrue.

Dans un communiqué de la présidence de l'Union des Comores, le président Azali Assoumani apporte son soutien aux habitants de l'archipel suite aux secousses qui ont été ressenties à Ndzouani, Maore et Mwali. Il souligne qu'aucun dégât matériel ni humain n'est à déplorer, mis à part Mayotte où le séisme a fait trois blessés légers.

Le président de la République exprime toute sa sympathie et son soutien aux habitants de l'Archipel touchés par ces tremblements de terre. Bien que la situation ne soit pas alarmante, il est demandé à la population comorienne de rester calme et vigilante, de respecter les consignes de sécurité qui s'imposent dans ce genre de situation mais aussi et surtout, de se tenir régulièrement informé de l'évolution de la situation, par la Direction Générale de la Sécurité Civile (COSEP).

**Mohamed Youssouf**

## Voici les 6 meilleurs moments où les invocations sont acceptées

Il existe plusieurs moments d'exaucement des invocations. Ces temps sont mentionnés dans la Sunna comme suit :

**-Entre al-adhan (l'appel de la prière) et al-iqâmah (l'appel pour faire la prière).**
**-Durant le dernier tashahoud dans la prière.**
**-Durant le soujoud (prosternation dans la prière).**
**-Les dernières heures durant la journée du joumou'an (vendredi).**
**-Le dernier tiers de la nuit.**
**-Durant la pluie.**

Ce sont les moments révélés avec preuves, quand Allah répondra aux invocations de Son serviteur si cela est fait avec sincérité.

**Bon Ramadan**

Le croissant de lune a été observé hier à Moroni. Comme dans plusieurs pays, les Comoriens débutent donc le ramadan ce jeudi 17 Mai. Période de jeûne et méditation pour les pratiquants, ce quatrième pilier de l'islam, c'est aussi un moment d'épreuve physique et morale, où le fidèle se prive de toutes formes de réjouissance, se mettant dans la situation de l'être humain qui souffre de la faim et de la soif, et ressentir de la compassion. C'est un exercice spirituel dont les bienfaits ne sont plus à démontrer.

Et en cette occasion, La Gazette des Comores/Hzk presse souhaite un bon Ramadan à tous les musulmans.

**Nos points de vente**

| | |
|---|---|
| Nassib Itsandra | Au paradis du livre |
| Nassib volovolo | Mag Mrket |
| Nassib Bacha | Station Filling |
| Nassib Kalfane | Librairie A la Page |
| Gare du nord | Nouveauté |
| Chez Kamardine Matelec | Bus Place de France |
| Wadaane coulé | Karthala chez Tati |
| Hadoudja chez Soroda | Magasin Mzé Cheik Gobadjou |
| Hadoudja chez Nadi | Café de la Médine Badjanani |
| Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou | Said Bacar Djomani |

## 151ème journée Mondiale des télécommunications

# Une intelligence artificielle et sereine pour tous

***Sous le haut patronage du président de la République et du vice-président en charge de la promotion des TIC, l'Autorité Nationale de la Régulation des Technologies de l'Information et de la Communication (ANRTIC) a célébré au Retaj Hôtel la 151ème journée Mondiale des télécommunications. Une cérémonie placée sous le signe de « l'utilisation positive de l'intelligence artificielles pour tous ».***

Les autorités de l'Etat n'ont pas manqué à l'événement. Dans ses propos, le directeur de l'ANRTIC, Said Mouigni a passé en revue le soutien du président Azali Assoumani pour les nouvelles technologies notamment les initiatives prises aux années 2000 sur la restructuration du secteur et celle de doter le pays d'une politique dans le secteur des nouvelles technologies. Lors de son premier mandat, le président de l'Union des Comores, avait promis à Genève dans le cadre du sommet mondial sur la société de l'information, de « faire des tics un vrai facteur de croissance économique et social des Comores », une dynamique qui n'a pas cessé malgré la succession des différents gouvernements.

« L'utilisation de l'intelligence artificielle pour l'essor rime bien avec la politique nationale du secteur puisqu'il s'agit de promouvoir un développement accru des applications informatiques dans la vie de tous les jours », montre Said Mouigni, directeur général de l'ANRTIC. L'autorité régulatrice des TIC ne ménage aucun effort pour la promotion du secteur et de ses avantages. En plus du plan national des fréquences et des numéros, le bureau a mis en place un fichier des attributions de fréquences.

L'ANRTIC a en effet régularisé le statut des opérateurs en suivant de près le respect de leurs engagements. « L'Anrtic suit et coordonne les négociations entre les opérateurs pour l'exploitation du secteur, notamment en ce qui concerne l'interconnexion et les prestations réciproques », avance Said Mouigni. Pour sensibiliser les utilisateurs des fréquences à se conformer à la loi, l'ANRTIC mène une campagne intense et appelle au respect du plan national de fréquences grâce à la concurrence devenue effective depuis deux ans. « Les consommateurs constatent des baisses de tarifs importantes, chose qui ne peut que contribuer à la lutte contre la vie chère », se félicite le Mr Mouigni.

De son côté le vice-président en charge des TIC a parlé des avantages de ces nouvelles technologies en assurant que le ministère ne « ménagera aucun effort dans le développement du domaine » car « celui-ci contribuera au développement économique du pays », montre Abdallah Said Sarouma, vice-président en charge de la promotion des TIC. Pour le président de la République l'honneur et la joie ont passé au-dessus de tout. Azali Assoumani a évoqué les œuvres réalisées par les Comores en « une période aussi courte ».

Le chaf de l'Etat a souligné des points importants notamment la mise en place d'écoles d'excellence et la lutte contre la cybercriminalité. «Ainsi, bien qu'il y ait beaucoup à faire, notre pays dispose de la capacité et des bases essentielles et doit se munir d'autres outils, entre autres : Créer des écoles d'excellence pour constituer une élite en la matière, favoriser et honorer la recherche et donner les moyens aux jeunes talents pour, s'affirmer à travers leur savoir-faire, faire comprendre aux jeunes que la réussite professionnelle à travers des projets convaincants et porteurs, est désormais possible. », martèle Azali Assoumani.

Les Comores doivent avoir des ambitions dans le domaine des TIC. Elles se doivent de voir un peu loin pour donner plus de chance aux jeunes. «Nos ambitions ne doivent pas s'arrêter là. Enfin, au-delà des avantages que je viens de citer, j'exhorte les acteurs du secteur à travailler de concert pour la sécurité des réseaux et la protection des enfants en ligne. En effet, nous ne pouvons pas laisser notre jeunesse plonger dans les réseaux sans en mesurer et prévenir les dangers et les risques. La cybersécurité doit donc être notre prochain défi pour davantage de sérénité dans nos habitudes et nos valeurs. Cela relève d'une immense responsabilité mais j'ai grande confiance. En effet, nous avons été capables de placer notre pays à un niveau honorable en matière de technologies de l'information et de la communication », conclut le président.

**A.O Yazid**

## Politique

# L'opposition condamne le « passage à tabac » des manifestants à Anjouan

***Le chef de l'opposition à Ngazidja, Mouigni Baraka Said Soilih, s'est exprimé hier après-midi au sujet de la manifestation qui a été dispersée à Anjouan par les forces de l'ordre. « Nous sommes à quelques heures du ramadan. Nous souhaitons aux Comoriens de passer un bon ramadan ». C'est par ces mots que l'un des leaders de l'Union de l'opposition a commencé son intervention hier mardi.***

L'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja est revenu sur les événements récents qui se sont déroulées à Anjouan où une foule de militants de l'opposition qui manifestait pacifiquement pour demander le rétablissement de la Cour constitutionnelle a été dispersée par les forces de l'ordre. Un acte que l'Union de l'opposition condamne fermement.

« On ne peut en aucun cas accepter ce que fait le gouvernement Azali. Les forces de l'ordre censées assurer la sécurité de la population ne cesse de la malmener. C'est vraiment regrettable », a lâché Mouigni Baraka Said Soilihi qui déplore un grand nombre de blessés. Il appelle le gouvernement à changer de rythme.

Le chef de l'opposition au niveau de Ngazidja est revenu sur l'ordre d'empêchement signé en début de semaine par le tribunal de Moroni, interdisant 12 personnalités de l'opposition de quitter l'île où ils se trouvent actuellement. « Je vois en cette décision, un acte de séparation de ces personnes avec leurs familles en ce mois sacré du ramadan. Et c'est du jamais vu », poursuit-il. Mouigni Baraka demande au gouvernement de respecter les libertés publiques, notamment la liberté d'expression pour tous les comoriens.

**Mohamed Youssouf**

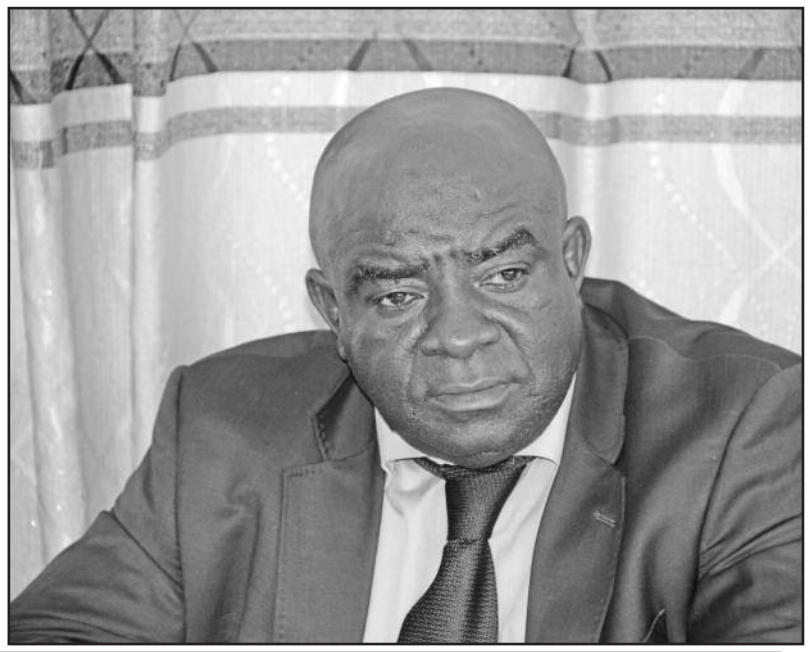

**La Gazette des Comores**
**Directeur général**
Said Omar Allaoui
**Directeur de la publication et Rédacteur en chef**
Elhad Said Omar
**Rédaction**
A. Mmagaza
Maoulida Mbaé
Al-hamdi Abdillah
Mohamed Youssouf
M.I.M Abdou
**Chronique Sportive**
B.M. Gondet
**Mise en page**
Abdouchakour Aladi Nourou
**Secrétaire de rédaction**
Sanaa Chouzour
**Responsable commercial**
Mariama Mhoma
**Documentation archiviste**
Rahamatouallah Youssouf
**Photographe / Site Web**
Mohamed Said Hassane
**Impression**
Graphica Imprimerie
**www.lagazettedescomores.com**
**Tel: 773 91 21/ 322 76 45**

## Actualité

# Vive tension à Mutsamudu

***Deux sujets continuent de faire couler beaucoup d'encre à Anjouan : le transfert des compétences de la Cour constitutionnelle à la Cour suprême et le référendum annoncé par le président prévu en fin juillet. Mardi dernier, des centaines d'anjouanais ont manifesté contre le gouvernement. Sur les banderoles, on pouvait lire « pas de référendum sans la Cour constitutionnelle ».***

Alignés le long de la chaussée, les manifestants, nombreux, récitaient des versets coraniques. Il a fallu l'intervention du Peloton d'intervention de la gendarmerie nationale (PIGN) pour que la situation dégénère. Plusieurs manifestants ont été passés à tabac et d'autres embarqués dont le frère du gouverneur de l'île, Abdou Salami Abdou.

Après la dispersion de la foule, c'est tout Mutsamudu qui s'est animé. Dans les rues, des scènes de panique. Sur une autre banderole, on pouvait lire « liberté de circulation des citoyens ». Un autre sujet qui inquiète les Comoriens. Après Ahmed El-Barwane et Bacar Dossar, c'est au tour de l'ancien rais, Ahmed A. M. Sambi de se voir interdire de vol, il voulait se rendre à Anjouan. Dimanche, sympathisants et militants de Sambi s'étaient tous réunis à l'aéroport de Ouani pour l'accueillir. Sur place, ils constatent vite que l'aéroport est fermé, et apprennent que le vol de Sambi est annulé.

Il faut dire que les arrestations dans le camp de l'homme au turban sont devenues légion ces temps-ci. Houssam Mouhidine, conseiller à l'éducation du gouverneur, Charkane Ali François alias Zola, conseiller du gouverneur en charge de la culture, jeunesse et sport et Mahamoud Mohamed Elarif, coordinateur régional du Juwa sont placés en mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Koki. Leur sort sera connu après le Ramadan.

**A.O Yazid**

## TOURISME

# Préparation de la 2e édition du FESPACOM

***L'Office National du Tourisme des Comores a convié les différents acteurs du secteur pour réfléchir sur la prochaine édition du Festival de la Promotion du Tourisme aux Comores (FESPACOM). Cette année, l'ONTC veut mettre l'accent sur le tourisme durable.***



Du 6 au 12 août 2018 va se dérouler la deuxième édition du Festival de la Promotion du Tourisme aux Comores (FESPACOM). Il a comme objectif de promouvoir le patrimoine comorien, la culture comorienne, valoriser la promotion et la sauvegarde des potentialités touristiques. Le directeur de l'Office National du Tourisme des Comores (ONTC) a convié les acteurs pour réfléchir sur cette 2e édition.

« La première édition du FESPACOM a été un réel succès. On a pu toucher les 700 participations. C'est pourquoi nous sommes là pour échanger et voir comment faire de la seconde édition, une réussite », déclare Mouzamildine Youssouf, le directeur de l'ONTC. Les participants à cette réunion ont montré le manque de motivation pour la première édition et appellent l'ONTC à rectifier le tir.

Cette 2e édition est dite « ambitieuse »; l'office du tourisme maintient les mêmes activités que celle de la première édition mais compte apporter une touche nouvelle. Les actions éco-touristiques ainsi que les partenariats dans le domaine du tourisme durable seront renforcés. Il prévoit aussi de décentraliser l'événement contrairement à l'année dernière.

« La première édition s'est déroulée à Moroni, Itsandra et Anjouan. Cette fois, l'événement doit se dérouler dans les capitales des îles mais aussi dans certaines villes riveraines où le festival aura un impact démographique », précise-t-il. Pour la prochaine édition, l'office envisage de mobiliser plus de partenaires financiers, évaluer la possibilité de la valorisation sténographique aux prochaines éditions et développer un projet associatif pour les enfants.

**Mohamed Youssouf**

## AFFAIRE SITTY THOURAYA

# Le collectif des artistes demande que justice soit faite

***Bientôt cinq mois depuis que Sitty Thourayat Daoud est en prison. Les artistes, le collectif qui la soutient et ses avocats demandent que justice soit faite. Pour un début, ils réclament une « liberté provisoire ». Mais rien ne fait fléchir le tribunal, pas même l'état de santé de l'accusée.***

Cent trente-quatre jours déjà que Sitty Thouraya continue de croupir en prison, « accusée à tort » d'avoir vidé le coffre-fort de la caisse de retraite (18 millions de francs comoriens). Nous sommes le 3 janvier 2018, Sitty, une jeune femme de 29 ans est placée en garde à vue avec deux autres suspectes, dont la femme de Maoulana Charif, le premier vice-président de l'Assemblée de l'Union des Comores, et directrice de l'institution. La directrice et la cheffe comptable sont vite relâchées sous caution (six millions de francs comoriens). Pour la comédienne, ce n'est pas le cas.

« Pourquoi les mêmes faveurs ne sont pas appliquées à toutes les accusées ? Après tout, c'est un droit pour toute personne d'obtenir une liberté provisoire, surtout quand il n'y a aucun chef d'inculpation », s'indigne le collectif Justice pour Sitty. Sitty Thouraya Daoud, métisse malgache, originaire de Mdé-Sahani, aurait-elle la malchance d'être « mal née », faisant d'elle « le bouc émissaire parfait » ? C'est en tout cas ce que pense le collectif qui exige que justice soit faite.

« Trois personnes ont été identifiées comme ayant pu avoir accès au coffre-fort de la caisse de retraite. Il s'agit de la directrice et épouse d'un haut dignitaire, de la cheffe comptable et de l'assistante comptable. Cependant, seule l'assistante comptable, Sitty Thouraya se trouve en prison », regrette Antoissi, porte-parole du collectif. Comment se fait-il qu'elle soit la seule à avoir la clé du coffre ? Convaincu de l'innocence de sa cliente, Maitre Bahassane veut savoir «où est le double de la clé ».



Thouraya représente-elle un danger ? « Pour qu'une personne soit retenue en prison, il faut qu'il y ait une collusion frauduleuse avec des témoins », explique Maitre Bahassane. Ce dernier dit avoir du mal à comprendre car selon lui, sa cliente ne représente en aucun moment un «danger imminent» (La Gazette des Comores/ Hzk presse n°3139 du 19 avril 2018). Pour le porte-parole du collectif Justice pour Sitty, le « plus ridicule », c'est quand la justice prétend que Sitty « risque de s'enfuir ».

Dans une lettre adressée au chef de l'État, un groupement d'artistes qui soutient la jeune comédienne, on y lit ceci: «Tout prévenu dans le cadre d'une enquête en cours peut bénéficier d'une liberté provisoire sauf en cas de danger de fuite (on est sur une île Sitty ne va pas fuir), d'influence des témoins dans le cours de l'enquête (mais il n'y a pas d'enquête à ce jour et Sitty n'est pas une personne influente au point de faire pression sur des témoins), de danger pour la société (Sitty n'a tué personne). Sitty Thourayat Daoud ne correspond à aucune des trois exceptions mentionnées ci-dessus : elle doit donc être traitée selon les dispositions de la loi comme tous ses concitoyens».

Dans la loi de la jungle, le lion ressort toujours vainqueur. Sitty est la proie de tout un système à en croire ceux qui la soutiennent. Elle est asthmatique et «sa maladie est incompatible avec le milieu d'incarcération ». Selon Antoisse, il y'a quelques semaines, un nouveau magistrat du même village que Madame Charif a été chargé de l'affaire. Où est l'éthique ? Où est la déontologie ? Ce changement subit a suscité beaucoup de questionnements. « Est-il placé là pour asphyxier l'histoire et laisser croupir Sitty au cachot » ? Le collectif d'artistes avait lancé un appel auprès du président de la République en tant que garant de la justice pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire où plusieurs failles ont été pointées. Le collectif, qui avait réclamé une enquête approfondie et sérieuse, a dit préférer « un coupable en liberté qu'une innocente en prison ». « Qu'en ces jours sacrés, justice soit faite et que le coupable paie».

**A.O Yazid**

**La Gazette des Comores**
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

**Nom** :_____

**Prénom** :_____

**Adresse postale** :_____ **email** :_____

**Tél.** :_____ **Fax** :_____ **Mob**_____

**Périodicité** :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

**Mode de règlement** :

Espèces /__/
Chèque /__/ n°_____
Virement bancaire /__/ réf. :_____

*Moroni le,*

Signature :

**Tarifs d'abonnement**

**(Valable à compter du 1er janvier 2015)**

| | Mensuel | | Trimestriel | | Semestriel | | Anuel | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro | FC | Euro |
| Comores | 4 500 | 9 | 12 500 | 25 | 25 000 | 51 | 50 000 | 102 |
| Etranger | 6 000 | 12 | 17 000 | 35 | 32 000 | 65 | 62 500 | 127 |

## LE PATRON DU FOOTBALL COMORIEN À BEIT-SALAM

# Deux présidents, un même combat

***Le lundi 14 mai dernier, le président de la Fédération de Football des Comores (Ffc), Saïd Ali Saïd Athoumani, a été reçu à Beit-Salam par le Président de la république, Azali Assoumani. Au menu des entretiens, la promotion du développement du football. Ils ont convenu que le boom enregistré actuellement par les Cœlacanthes nécessite un renforcement de l'accompagnement de l'État, mais, le football comorien doit respecter les règles d'orthodoxie financière.***

La concrétisation des vœux de la communauté footballistique scintille à l'horizon. Les préoccupations sur l'avenir du football comorien du président de l'Union des Comores, Azali Assoumani et du patron de la Ffc, Saïd Ali Saïd Athoumani paraissent s'harmoniser. La rencontre de concertation, d'échange et de partage, en début de la semaine au Palais présidentiel illustre la thèse. Pour les deux anciens footballeurs, Elan club de Mitsoudje pour le premier et Rapid club de Moroni pour le second, le Football constitue une seconde famille.

« Nous vous remercions beaucoup pour le soutien multiforme accordé à la Jeunesse et au Sport », déclare le président de la Ffc. La bienveillance dont l'État a fait preuve pour la participation des Comores (U17) à l'édition 2018 des Jeux des jeunes de la Commission de la Jeunesse et de Sport de l'Océan indien à Djibouti a bien fasciné. Les jeunes Cœlacanthes ont récolté la médaille de Bronze. Cet exploit et celui de charme des Cœlacanthes, enregistré dans le classement Fifa, ont incité Saïd Ali à émettre auprès du locataire de Beit-Salam le souhait pour « un renforcement de l'accompagnement de l'Etat », considérant les grandes échéances internationales les plus proches : Coupe des Fédérations d'Afrique australe (Cosafa), après 3 ans d'absence, faute de fonds, et les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (Caf).

**Ouverture et transparence**

« Dans sa réponse, le président Azali, a encore une fois montré son intérêt constant pour le sport et notamment le football qu'il a pratiqué dans sa jeunesse. Il a dit comprendre le rôle puissant du sport dans l'économie moderne aujourd'hui avec des flux financiers très importants qui peuvent changer la vie. Et à ce sujet le Président de la République a regretté que dans notre pays, on soit dans une professionnalisation du football dans la forme, puisque des clubs prennent en charge des écolages, des hébergements, des frais de transports et même des indemnités mensuelles, alors que dans le fond, notre football est toujours amateur, avec des ressources très limitées. Il faut donc une profonde réflexion pour éviter que nos clubs se mettent eux-mêmes en danger. Et enfin le président de la République a souhaité que la Ffc soit désormais plus transparente et respecte les règles d'orthodoxie financière si elle souhaite que le soutien de l'État soit constant et régulier ».

**Bm Gondet**



Said ali said athoumane reçu par le président Azali



# Avis d'Appel d'Offres International

## ASECNA/DGDD/DETD/1809/2018

----------§§§§----------

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements (PSE), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction du bloc technique et de la tour de contrôle de l'aéroport international de Moroni (Union des Comores).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA
(www.asecna.aero) et retiré à partir du 21 mai 2018 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) sise à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar – Yoff, Sénégal, Téléphone : +221 33 869 51 20, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès de Etats membres contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Un Million (1.000.000) de Francs CFA, soit Mille Cinq Cent vingt Quatre Euros Quarante Neuf Centimes (1.524.49€)

La date limite de remise des offres à la Direction de Etudes et Projets (ASECNA) à Dakar, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar- Yoff (Sénégal) est fixé au 19 juillet 2018 à 12 heures (T.U.).

Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (19 juillet 2018) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets à Dakar-Yoff (Sénégal)

**Le Directeur Général**